

AUGMENTER LES SALAIRES : UNE URGENCE

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
POUR PERSONNES INADAPTÉES ET HANDICAPÉES DU 15 MARS 1966

300 EUROS NETS POUR TOUS LES SALAIRES ! MAINTENANT !

SALARIÉS, NOTRE SECTEUR ETAIT PRESENT PENDANT LA CRISE

SALARIÉS, NOUS AVONS MIS NOS VIES ET CELLES DE NOS FAMILLES EN DANGER

SALARIÉS, QUI VA SE SOUCIER DE NOUS ?

NOUS NE NOUS CONTENTERONS PAS DES REMERCIEMENTS ET DES BLABLAS

30%

de perte de pouvoir
d'achat en 20 ans depuis
le passage aux 35
heures



des salaires infra
smic toujours non
revalorisés

6 cts

d'augmentation de la
valeur du point en 10
ans

-25 %

en deçà du salaire moyen
interprofessionnel



des salarié.e.s qui
quittent en masse un
secteur qui n'est plus
attractif

EMPLOYEURS : 12 EUROS BRUTS

Face à cette situation salariale et sociale calamiteuse, NEXEM, syndicat employeur, propose une « généreuse » augmentation de salaire uniquement pour les non-cadres :

- d'environ 12 euros bruts en moyenne par mois !

CE N'EST PAS ACCEPTABLE !

CGT, FO et SUD : 300 EUROS NETS

Les organisations syndicales majoritaires de la CCNT66 exigent auprès des employeurs et du Ministère de la Santé, pour réduire la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans :

- Une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires de la CCNT66 de 300 euros nets
- Un 13ème mois pour tous les salariés dès le 31 décembre 2020

CETTE CRISE SANITAIRE A MIS AU GRAND JOUR CE QUE NOUS DENONCONS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNEES

**SALARIÉ.ES DU SECTEUR SOCIAL et du MEDICO-SOCIAL,
NOUS DEVONS NOUS FAIRE ENTENDRE ET RESPECTER !**

